

Tremfix® AF

Mastic à base de goudron pour la réparation des toits en toutes saisons

Composition :

TremfixAF est constitué de brai de goudron de houille, de fibres de renforcement et de plastifiants mélangés pour permettre les réparations de toit toute l'année. TremfixAF ne contient pas d'amiante.

Utilisations de base :

TremfixAF est destiné aux réparations générales sur toits en goudron de houille, y compris boursoufflures et bris. TremfixAF peut être utilisé efficacement pour les réparations d'urgence sur toitures multicouches mouillées à surface asphaltique ou de goudron de houille. On peut en augmenter la résistance avec une membrane de renforcement.

Caractéristiques :

- Adhère aux surfaces mouillées.
- S'applique facilement à la truelle.
- Grande stabilité au stockage.
- Ne contient pas d'amiante.

Limitations :

Non destiné aux surfaces verticales ou fortement inclinées.
Ne pas utiliser sur membranes élastoplastiques.

Emballage :

Offert en contenants de 18,9 litres (5 gallons US).

Consistance d'application :

Applicable à la truelle.

Données d'application :

Enlever le gravier non adhérent, la poussière, la saleté, les feutres détériorés et les matières étrangères.
Appliquer sur un substrat propre, sain et sec.
Les taux d'application varient selon la température ambiante et l'état réel de la surface.
Application simple : 3,3 litres/m² (12.5 pi²/gallon US)
1 pli de BURmesh : 6,5 litres/m² (6.3 pi²/gallon US)
2 plis de BURmesh : 9,7 litres/m² (4.2 pi²/gallon US)

Précautions :

Utiliser TremfixAF avec une ventilation adéquate. Les utilisateurs doivent lire les étiquettes des contenants et les fiches signalétiques pour connaître les précautions de santé et de sécurité avant d'utiliser le produit.

Disponibilité et coûts :

Immédiatement disponible de Tremco à des endroits stratégiques à travers le Canada.
Votre représentant Tremco peut vous communiquer les données relatives aux coûts. Pour obtenir son nom et son numéro de téléphone, téléphoner à notre bureau de Montréal au (514)-521-9555.

Garantie :

Nous garantissons que nos produits sont exempts de défauts et qu'ils sont fabriqués de façon à satisfaire aux exigences physiques publiées, lorsqu'ils sont mûris et éprouvés selon les normes ASTM, ONGC et Tremco. En vertu de cette garantie, nous fournirons, sans frais, les produits qui se seront avérés défectueux après avoir été mis en oeuvre selon nos recommandations écrites pour des applications recommandées par nous comme convenant à ce produit.

Toutes les réclamations concernant les produits défectueux devront être faites dans les douze (12) mois de l'expédition. L'absence de réclamation écrite pendant cette période sera interprétée comme une renonciation de toutes réclamations relatives au dit produit. Cette garantie tient lieu de toutes autres garanties explicites ou tacites.

Entretien :

Tout prétendu défaut observé doit être signalé par écrit à Tremco dans les trente (30) jours de sa découverte.

Services techniques :

Les représentants régionaux Tremco, de concert avec la Division des Services techniques, sont en mesure d'assurer l'analyse des problèmes et de prêter assistance dans l'élaboration de recommandations pour applications spéciales. Règle générale, Tremco dispense, moyennant honoraires nominaux, des services d'assistance technique sur chantier. Leurs services bénéficient du soutien des laboratoires de recherche et de développement Tremco qui se sont mérités une réputation inégalée dans le domaine de la technologie des produits d'étanchéité et d'imperméabilisation.

Énoncé de politique et de responsabilité :

Tremco s'engage à fournir des matériaux de toiture de qualité ainsi que des spécifications techniques et des recommandations permettant leur mise en oeuvre appropriée.

Tremco ne se substitue pas aux architectes ni aux ingénieurs-conseils en charpente, par elle-même ou par le biais de ses représentants. Tremco n'avance pas d'opinions quant à la solidité structurale des tabliers sur lesquels ses produits doivent être posés et décline toute responsabilité à cet égard.

Il incombe au propriétaire de consulter des ingénieurs compétents s'il désire s'assurer que le tablier structural est bel et bien en mesure de supporter les matériaux que l'on envisage de poser. Tremco décline toute responsabilité quant à la rupture du tablier et aux dommages consécutifs et aucun des représentants Tremco n'est autorisé à modifier ce déni de responsabilité de Tremco.